

## NOTE PAYSAGÈRE



# Mise en place d'abris avicoles photovoltaïques sur parcours de plein air

Elevage de poules pondeuses GAEC des Bruyères des  
Collins

Département de l'Allier (03) - Commune de Limoise



<b>PARTIE 1 : CONTEXTE DE L'ÉTUDE</b>	<b>3</b>
<b>PARTIE 2 : MÉTHODOLOGIE</b>	<b>4</b>
1. Recherches bibliographique	4
2. Évaluation des enjeux paysagers	4
<b>PARTIE 3 : DIAGNOSTIC PAYSAGER</b>	<b>5</b>
1. Etat des lieux du territoire	5
1.1. Ensembles et zonages paysagers	5
1.2. Le patrimoine protégé	6
1.3. Synthèse de l'état des lieux du territoire	7
2. Le site d'étude dans le paysage	8
2.1. Portrait de paysage	8
2.1.1. Échelle éloignée du site d'étude	8
2.1.4. Échelle proche du site d'étude	9
2.1.3. Le site d'étude	9
2.2. Analyse des visibilitées	11
2.2.1. Depuis l'échelle éloignée	12
2.2.2. Depuis l'échelle proche	13
3. Enjeux paysagers et patrimoniaux	15
<b>PARTIE 4 : INCIDENCES PRÉVISIBLES ET MESURES D'ATTÉNUATION</b>	<b>16</b>
1. Présentation succincte du projet	16
2. Effet du projet sur le paysage et le patrimoine	18
<b>PARTIE 5 : CONCLUSION</b>	<b>19</b>
<b>PARTIE 6 : AUTEURS DE L'ÉTUDE</b>	<b>20</b>

## INDEX DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1: Localisation du site d'étude à l'échelle départementale et communale	3
Illustration 2: Synthèse de l'état des lieux du territoire	7
Illustration 3: Organisation paysagère du site d'étude	10
Illustration 4: Localisation des points de vue à l'échelle éloignée	11
Illustration 5: Localisation des points de vue à l'échelle proche	13
Illustration 6: Synthèse des enjeux paysagers et patrimoniaux sensibles	15
Illustration 7: Plan d'implantation du projet et mesure d'agroforesterie	16
Illustration 8: Coupe du site de projet	17

## PARTIE 1 : CONTEXTE DE L'ETUDE

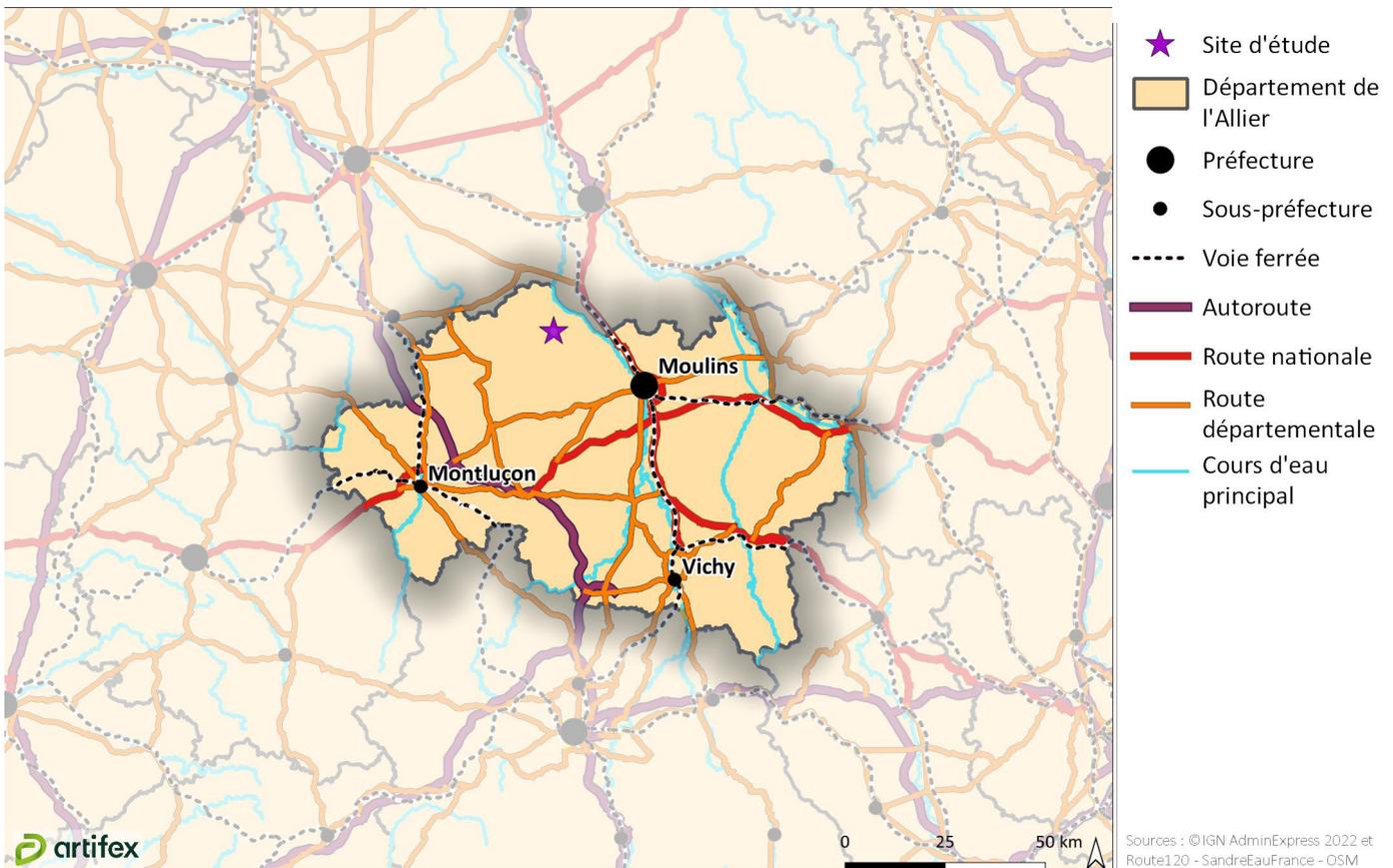
La société ENOE souhaite développer un projet de mise en place d'abris avicoles photovoltaïques sur la commune de Limoise, département de l'Allier (03). Le site d'étude se situe plus précisément à environ 26 km au Nord-Ouest de Moulins et à environ 50 km au Nord-Est de Montluçon, sous-préfecture de l'Allier.

Afin de présenter aux services de l'Etat une demande d'autorisation au cas par cas, ENOE a confié au bureau d'étude ARTIFEX la réalisation d'un diagnostic paysager.

Localisation du projet	Région	Auvergne-Rhône-Alpes
	Département	Allier (03)
	Commune concernée	Limoise
Type de projet	Mise en place d'abris avicoles photovoltaïques sur parcours de plein air	

Illustration 1: Localisation du site d'étude à l'échelle départementale et communale

Réalisation : ARTIFEX 2023





## PARTIE 2 : METHODOLOGIE

---

### 1. RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES

Les sources suivantes ont été consultées :

- Atlas des patrimoines (sites, monuments historiques, sites patrimoniaux remarquables, UNESCO...)
- DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (sites protégés, parcs photovoltaïques existants)
- Base Mérimée, Plateforme Ouverte du Patrimoine (Monuments Historiques)
- Atlas régional des paysages d'Auvergne
- Offices de tourisme (sites touristiques, itinéraires de randonnée...)

### 2. EVALUATION DES ENJEUX PAYSAGERS

A travers l'analyse du territoire, sept types d'enjeux sont identifiés :

- **Les enjeux paysagers** : ils prennent en compte le contexte paysager dans lequel s'inscrit le site d'étude et ses aires d'études. Ils incluent les composantes du site d'étude et leur place dans le paysage.
- **Les enjeux dynamiques** : ils traitent des infrastructures et axes de transports qui traversent le territoire étudié.
- **Les enjeux d'énergies renouvelables** : ils comprennent les autres installations d'énergies renouvelables (parcs photovoltaïques, parcs éoliens) présentes au sein du territoire étudié ou visibles.
- **Les enjeux d'infrastructures industrielles** : ils comprennent les installations industrielles présentes au sein du territoire étudié ou visibles.
- **Les enjeux patrimoniaux** : ils répertorient les éléments de patrimoine protégés et les biens reconnus présents au sein de l'aire d'étude.
- **Les enjeux touristiques** : ils prennent en compte le patrimoine emblématique et les sites touristiques qui sont présents au sein du territoire étudié ou qui le traversent.
- **Les enjeux sociaux** : ils tiennent compte des lieux de vie et d'usage du quotidien qui sont présents dans l'aire d'étude paysagère.

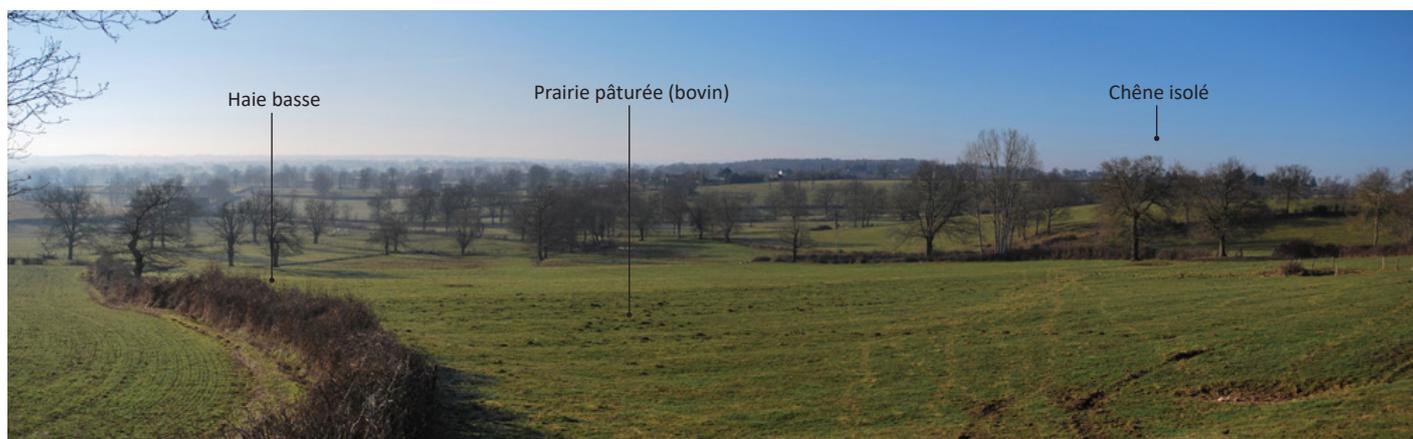
## PARTIE 3 : DIAGNOSTIC PAYSAGER

### 1. ETAT DES LIEUX DU TERRITOIRE

#### 1.1. Ensembles et zonages paysagers

Le site d'étude s'inscrit au sein de l'unité paysagère « forêt et bocage bourbonnais ». Il s'agit d'un vaste plateau granitique bordé à l'Est par le val d'Allier au relief modelé par des vallons du bassin versant de l'Allier. Cette unité se détache des autres par la présence de masses boisées et bocagères importantes. Les bocages ont des physionomies différentes en fonction de leur localisation, des situations de relief, de proximités ou d'éloignement des zones habitées... On retrouve différentes formes de boisement allant de la forêt de grande envergure, au petit boisement relié par une maille bocagère distendue. Ce bocage est principalement constitué de haies basses régulièrement taillées (de prunelier, d'aubépine, d'érable champêtre, de noisetier,...). Ces haies basses très caractéristiques du paysage sont majoritairement ponctuées par des arbres de haut jet souvent taillés en têtard (chêne, charme, érable champêtre, saule blanc ...). Ce bocage de qualité maille une grande étendue de prairies pâturées (bovin). Par ailleurs, le plateau comprend des forêts de chênes connectées au bocage. Le plateau comprend un réseau hydrographique important parsemé d'étangs. Les villages, hameaux et fermes sont implantés sur le plateau ou en lien avec le rebord de terrasse, en promontoire sur le val d'Allier ou près des principaux cours d'eau.

Pour résumer, il s'agit d'un grand ensemble de paysage dominé par un système bocager, truffé de forêts et de petites originalités naturalistes ou industrielles : zones humides, anciennes carrières, terrils, ruines de chemins de fer...



*Le bocage bourbonnais*

Source : [paysages.auvergne-rhone-alpes.gouv.fr](http://paysages.auvergne-rhone-alpes.gouv.fr)

## 1.2. Le patrimoine protégé

Les espaces protégés sont des ensembles urbains ou paysagers remarquables par leur intérêt patrimonial au sens culturel du terme, notamment au titre de l'histoire, de l'architecture, du paysage et de l'archéologie. Ils peuvent être de quatre types :

- Les monuments historiques (inscrits ou classés) et leurs abords (rayon de 500 m ou périmètre délimité des abords)
- Les sites protégés (classés ou inscrits)
- Les sites patrimoniaux remarquables (SPR) regroupant, depuis la loi LCAP (liberté de création, architecture et patrimoine) du 8 Juillet 2016, les secteurs sauvegardés et les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP et ancienne ZPPAUP).
- Les éléments inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO et leur zone tampon.

Dans un rayon de 4 km autour du site d'étude, deux monuments historiques sont recensés : un monument historique inscrit et un monument historique classé. Ces éléments sont listés dans le tableau ci-dessous. Aucun autre élément de patrimoine protégé n'est identifié.

*Tableau 1: Liste des éléments de patrimoine protégé*

Type	N°	Commune(s)	Nom	Protection	Date	Distance (km)
Monument Historique	MH1	Pouzy-Mésangy	Château de Pouzy	Inscrit	09/07/1981	2.8 km
	MH2	Pouzy-Mésangy	Eglise Saint-Aignan	Classé	11/07/1922	2.8 km

Les deux monuments historiques (MH1 et MH2) sont localisés sur la commune de Pouzy-Mésangy. Il s'agit d'un village, en promontoire de la vallée de la Bieudre. Ainsi, par ses vues panoramiques, son relief vallonné, ses ruisseaux et rivières, en font un petit village singulier et pittoresque. Les monuments historiques sont une église et d'un château emblématique de l'architecture caractéristique de la région.

Il peut exister des relations visuelles potentielles avec le site d'étude.



*MH1 - Château de Pouzy*  
Source : MonBourbonnais.com



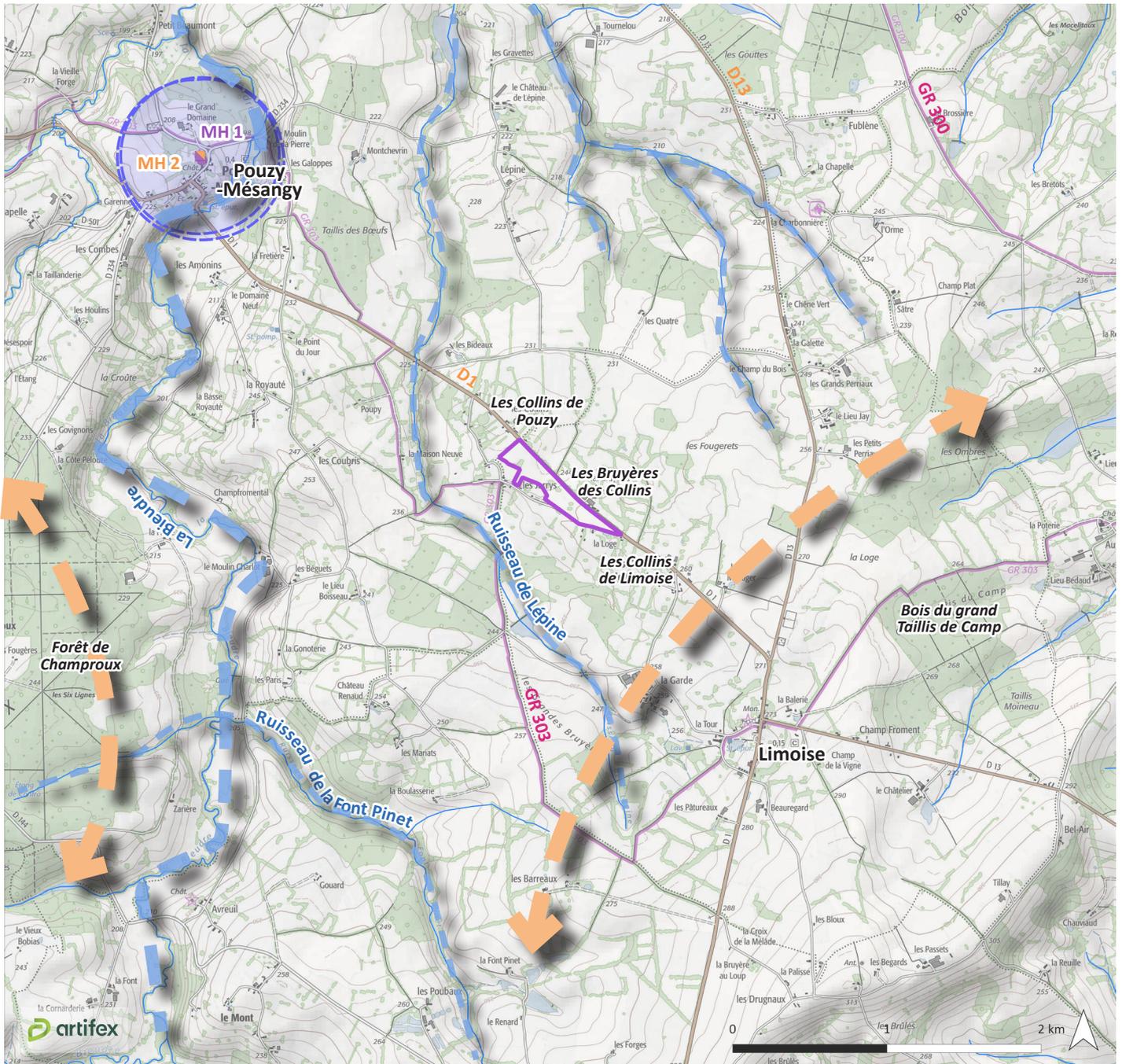
*MH2 - Eglise Saint-Aignan*  
Source : Allier tourisme

### 1.3. Synthèse de l'état des lieux du territoire

La carte ci-dessous permet de comprendre dans quel contexte s'inscrit le site d'étude, en lien avec l'analyse bibliographique qui la précède. Elle illustre l'organisation du territoire, localise les grands zonages paysagers et les éléments de patrimoine protégé identifiés.

Illustration 2: Synthèse de l'état des lieux du territoire

Réalisation : ARTIFEX 2023



Sources : ©IGN Scan 25 - Atlas des patrimoines

- Site d'étude
- Route départementale secondaire
- Réseau tertiaire (voie départementale ou communale)
- Cours d'eau
- Boisement

- Sentier de Grande Randonnée (GR)
- Monuments historiques**
- Classé
- Inscrit
- Rayon de protection monument historique

- Morphologie des paysages**
- V Vallée / vallons
  - B Plateau bocager

## 2. LE SITE D'ETUDE DANS LE PAYSAGE

### 2.1. Portrait de paysage

#### 2.1.1. Échelle éloignée du site d'étude

Le territoire d'étude s'organise sur un plateau à l'Ouest du Val d'Allier. Sur le territoire d'étude, le plateau est creusé par de nombreux ruisseaux ou rivières (ruisseau de Lépine, La Bieudre). Ces derniers forment des petits vallons, créant ainsi des légères dépressions sur le plateau. De plus, de nombreuses mares et petits étangs parsèment le plateau.

#### Un paysage agricoles boisés et bocagers

Le paysage du site d'étude éloigné est caractérisé par un bocage de qualité habillant ce plateau. A cette échelle, ce bocage est constitué d'éléments caractéristiques de l'unité paysagère du bocage Bourbonnais. Parmi eux figurent des haies basses régulièrement taillées et des arbres de haut jets. Ce réseau de haies est connecté à des ensembles forestiers, eux aussi caractéristiques de l'unité paysagère. Ces forêts sont majoritairement implantées dans les vallons de la Bieudre (forêt de Champroux), mais peuvent aussi être réparties sur le plateau (le bois du grand Taillis de Camp).

#### Un paysage rural aux axes importants

Le territoire est en marge, mais il est connecté au Val d'allier, plus urbanisé, par l'intermédiaire de routes départementales (D1 et D13). La D13 et la D1, deux axes départementaux importants, sur un axe Nord/Sud, desservent les villages de Limoise et de Pouzy-Mésangy.

A cette échelle, l'urbanisation est très discrète dans le paysage. Quelques petits hameaux ponctuent le paysage bocager du plateau (Limoise, les Coubris, les Collins de Pouzy, ...). Ces derniers sont majoritairement implantés sur les points les plus hauts à l'exception de Pouzy-Mésangy, situé au niveau du vallon de la Bieudre. L'habitat est peu dense et largement dispersé en lieux-dits et fermes isolés.

#### Un paysage bucolique attractif à la promenade

La dynamique paysagère à cette échelle semble particulièrement stable. En effet, ce paysage bocager se maintient et la pression de l'urbanisation ne touche presque pas les villages. Toutefois, une dimension touristique émerge sur le territoire. En effet, la richesse patrimoniale, de par les nombreux châteaux et églises protégés du territoire, et la qualité du paysage bocager, attirent des visiteurs. Deux sentiers de Grandes Randonnées parcourent le territoire d'étude. Le GR303, permettant de traverser le département de l'Allier, traverse l'aire d'étude du Nord-Ouest à l'Est en passant par le village de Limoise, à proximité du site d'étude. Le GR300 passe au Nord de l'aire d'étude, il est l'ancien chemin de Saint Jacques de Compostelle, passant à travers les départements du Cher, de l'Allier, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire de Sancoins au Puy-en-Velay.



*Habitation de Pouzy--Mésangy, le long de la D1*

Source : ENOE



*Arbre de haut-jet, signe d'ancien bocage*

Source : ENOE



*D1 structurée par deux haies bocagères*

Source : ENOE

#### 2.1.4. Échelle proche du site d'étude

L'échelle proche du site d'étude, le paysage garde la plupart des caractéristiques évoquées à l'échelle éloignée. En effet, l'aire d'étude proche s'étend sur une partie du plateau du bocage Bourbonnais. Toutefois, à cette échelle, le plateau est creusé par le vallon du ruisseau de Lepine.

Le paysage est fortement rythmé par de nombreuses haies bocagères et bosquets présents. Ce bocage, de par ses haies et ses arbres de haut jet, maille une vaste étendue de prairie pâturée. Ainsi, les dépressions topographiques et la trame arborée vont jouer un rôle central dans la définition des perceptions du site d'étude.

D'autre part, l'échelle proche du site d'étude est couverte par plusieurs routes et chemins communaux (D1, route les Jarrys, route Bruyère des Collins). Ces derniers relient des fermes et petits hameaux dispersés autour du site d'étude (les Collins de Pouzy, les Bruyères des Collins et les Collins de Limois). Le bâti de ces lieux-dits est caractéristique de l'architecture vernaculaire de par leur toiture de tuiles plates et leur façade partiellement en granite. Cette architecture participe à la qualité et à l'authenticité du paysage de bocage Bourbonnais. De plus, les fermes sont aussi composées de plus grandes structures à l'architecture plus fonctionnelle contrastant avec le bâti vernaculaire.

De plus, le ruisseau de Lepine est longé par le sentier de randonnée GR303, ainsi il passe à proximité du site d'étude.



*Habitation du lieu-dit les Jarrys*

Source : ENOE



*La ferme des Bruyères des Collins*

Source : ENOE



*Route des Jarrys structurée par des haies bocagères basses et des arbres de haut-jet*

Source : ENOE

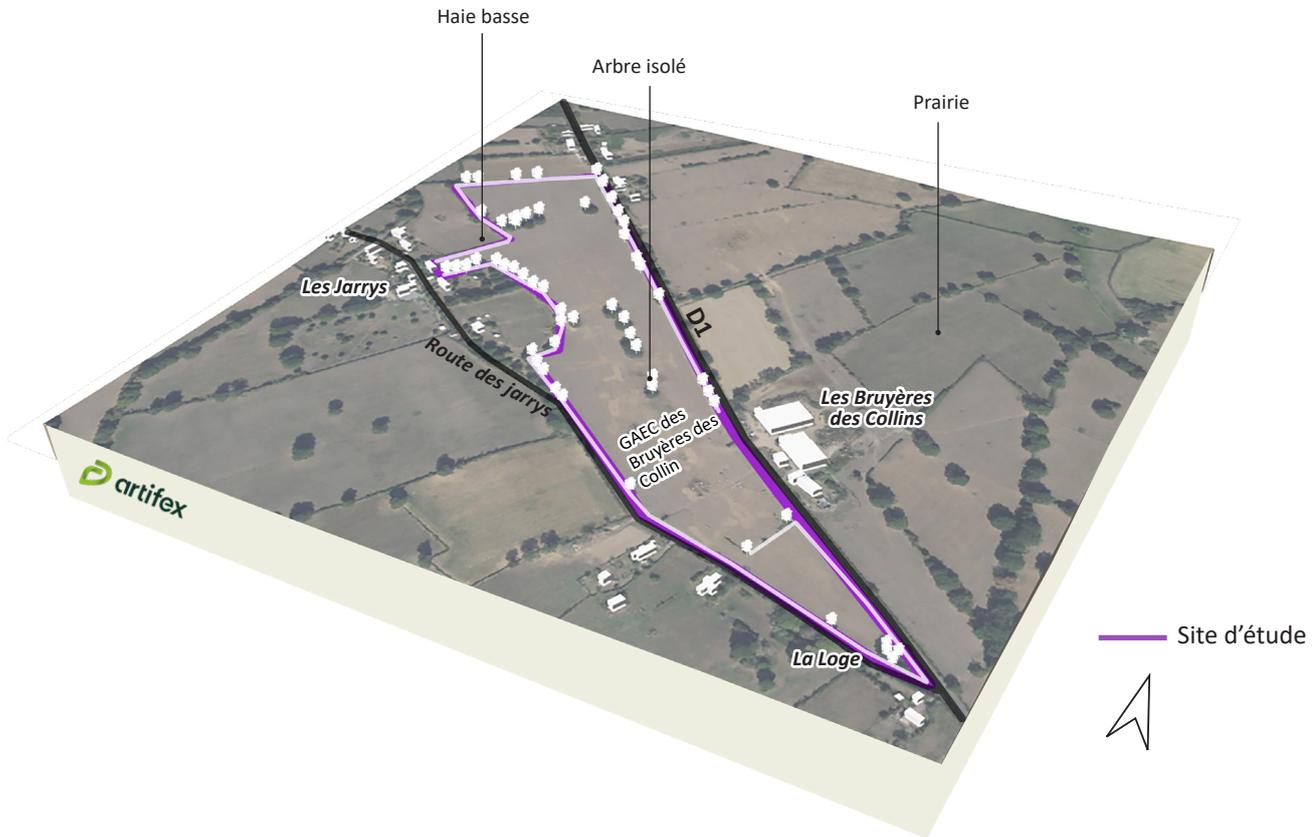
#### 2.1.3. Le site d'étude

Le site d'étude est un terrain récemment aménagé pour accueillir un élevage de poules pondeuses de plein air de l'exploitation agricole du GAEC des Bruyères des Collins. Le site d'étude se présente sur cet espace dédié à cet élevage, d'une surface d'environ 56 ha. Il est maillé par des haies basses arbustives. Ces haies basses, caractéristiques de l'unité paysagère des «Forêts et bocage du Bourbonnais», sont ponctuées par des chênes. Par ailleurs, de nombreux chênes isolés sont implantés au milieu des prairies.

Le poulailler et le parcours ont été créés en 2021 sur des prairies permanentes. Ainsi, le projet se traduirait par la mise en place d'abris avicoles photovoltaïques (5.6 ha) sur le parcours de plein air.

Illustration 3: Organisation paysagère du site d'étude

Réalisation : ARTIFEX 2023



Les illustrations ci-dessous illustrent le contexte paysager du site d'étude et ses abords très proches. Ils justifient d'un cloisonnement paysager créée par les alignements de la trame bocagère et les arbres de haut jet, limitant ainsi les perceptions globales sur le site d'étude. Cependant, les haies basses qui délimitent le site d'étude laisse passer certaines visibilités.



Arbres de haut-jet isolés

Source : ENOE



Haie basse ponctuée d'arbre de haut-jet

Source : ENOE



Abri avicole

Source : ENOE

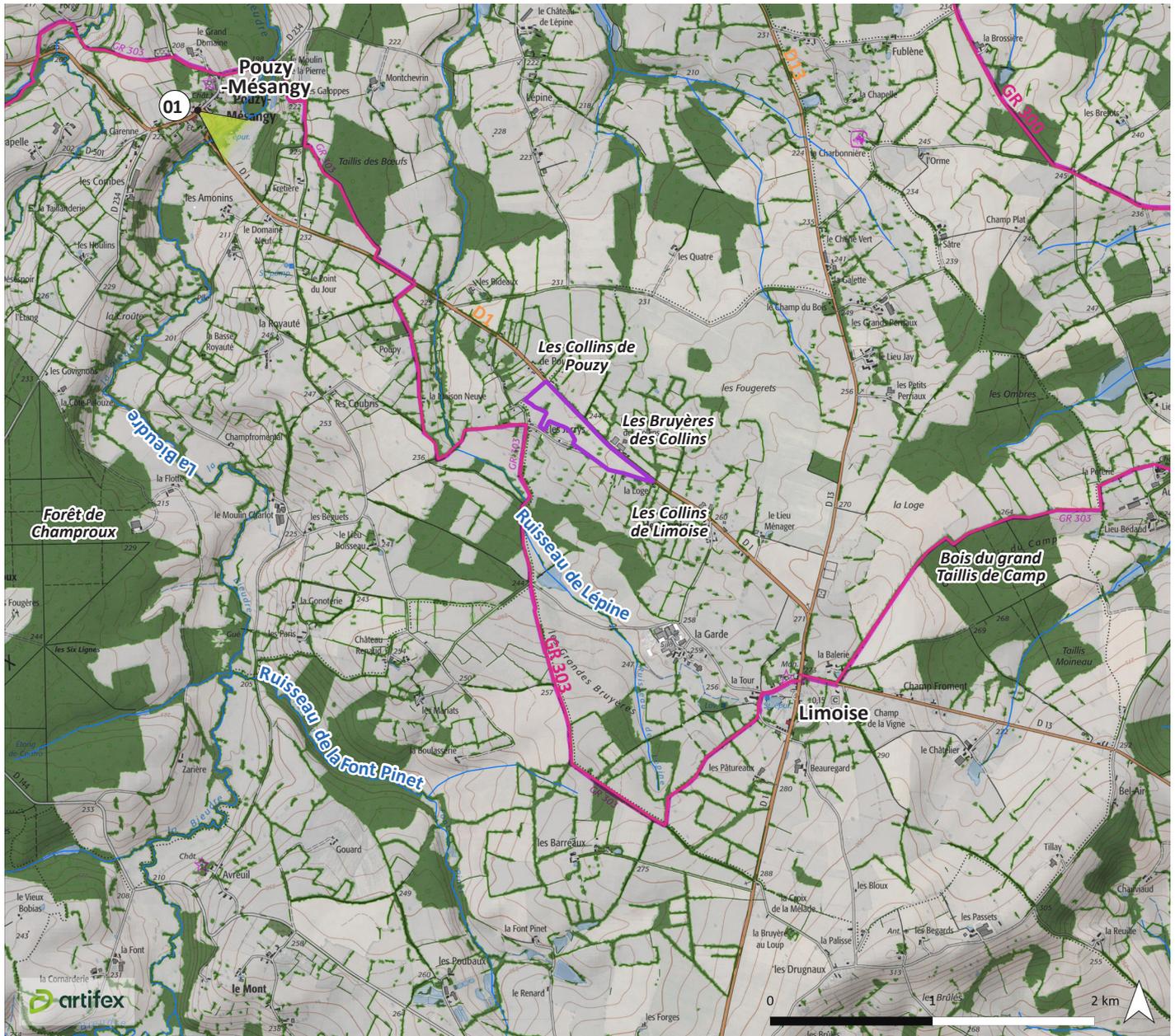
## 2.2. Analyse des visibilité

Une analyse théorique couplée aux relevés de terrain, effectué par ENOE, a permis de mettre en évidence la perception des paysages du territoire et notamment la perception du site d'étude. Plusieurs panoramas ont été sélectionnés afin de présenter ces perceptions paysagères.

Les points de vue sont localisés sur les cartes ci-dessous et en page suivante.

Illustration 4: Localisation des points de vue à l'échelle éloignée

Réalisation : ARTIFEX 2023



Sources : ©IGN Scan 25, BD TOPO - Atlas des patrimoines

- |                            |                                                     |                                  |
|----------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------------|
| Site d'étude               | Route départementale secondaire                     | Cours d'eau                      |
| Point de vue               | Réseau tertiaire (voie départementale ou communale) | Sentier de Grande Randonnée (GR) |
| Site d'étude imperceptible |                                                     | Boisement                        |

### 2.2.1. Depuis l'échelle éloignée

A l'échelle éloignée, le site d'étude est plutôt discret de par sa situation au sein du plateau bocager. En effet, la topographie relativement plane et l'omniprésence de la trame bocagère et boisements contribuent à réduire les visibilitées lointaines de manière générale.

Le site d'étude, situé à 240 m d'altitude, s'inscrit sur un plateau. Le village de Pouzy-Mésangy, situé à 225 m d'altitude sur le versant de la vallée de la Bieudre, dispose d'un large panorama sur la vallée en direction du site d'étude. Cependant, la trame arborée rend le site d'étude imperceptible (**panorama 1**).

Les deux monuments historiques (MH1 et MH2) localisés sur la commune de Pouzy-Mésangy, ne présentent pas de visibilité envers le site d'étude.

#### 01 - Depuis le village de Pouzy-Mésangy, au Nord-Ouest du site d'étude



A l'échelle éloignée, le territoire s'étend sur une partie du plateau du bocage Bourbonnais ponctué par des vallons. L'aire d'étude éloignée est majoritairement occupée par des prairies pâturées maillées par un bocage dense et caractéristique du territoire. Ils limitent ainsi les perceptions envers le site d'étude à une échelle proche. De plus, la topographie plane du plateau vient limiter les visibilitées.

### 2.2.2. Depuis l'échelle proche

A l'échelle plus proche, la proximité du site d'étude le rend plus prégnant dans le paysage. Il est donc plus facilement perceptible qu'à l'échelle éloignée (voir carte en page suivante).

En revanche, le site d'étude est imperceptible depuis le lieu de vie les Jarrys où passe le GR 303. En effet, la trame bocagère, importante à cet endroit, scinde localement les prairies du plateau. De plus, elle constitue un écran visuel efficace depuis l'Ouest du site d'étude (**panorama 2**).

Le site d'étude est essentiellement perceptible depuis ses abords directs, malgré la trame bocagère présente, à savoir depuis les routes (D1 et route des Jarrys) et quelques lieux-dits (Bruyères des Collins, la Loge, les Collins de Pouzy et les Jarrys). Il participe au caractère agricole et verdoyant du plateau de l'unité paysagère des «Forêts et bocage du Bourbonnais». Toutefois, il fait partie du paysage du quotidien des habitants de Limoise et divers hameaux, qui sont accessibles uniquement par ces routes (**panorama 3, 4, 5 et 6**).

Illustration 5: Localisation des points de vue à l'échelle proche

Réalisation : ARTIFEX 2023



- |                                                     |                                  |             |                            |
|-----------------------------------------------------|----------------------------------|-------------|----------------------------|
| Site d'étude                                        | Route départementale secondaire  | Cours d'eau | <b>Point de vue</b>        |
| Réseau tertiaire (voie départementale ou communale) | Sentier de Grande Randonnée (GR) | Boisement   | Site d'étude perceptible   |
|                                                     |                                  |             | Site d'étude imperceptible |

Sources : ©IGN Scan 25, BD TOPO

**02 - Depuis le lieu-dit les Jarrys et le GR 303, à l'Ouest du site d'étude**



**03 - Depuis la D1, au Nord du site d'étude**



#### 04 - Depuis la ferme des Bruyères des Collins, à l'Est du site d'étude



#### 05 - Depuis le lieu-dit la Loge sur la route des Jarrys, au Sud du site d'étude



#### 06 - Depuis la D1, au Sud-Est du site d'étude



A l'échelle proche, le paysage dégage une atmosphère verdoyante autour du vallon du ruisseau de Lepine. En effet, les prairies, le bocage, semblent omniprésents à cette échelle. Ces éléments du paysage sont rigoureusement entretenus. Par ailleurs, des fermes et habitations, à l'architecture vernaculaire, minéralisent localement cette ambiance verdoyante. Ces dernières sont connectées au réseau routier. Du fait de sa proximité, le site d'étude est prégnant dans le paysage, il existe des visibilitées depuis la route D1, la route des Jarrys et lieux d'habitation la Loge et les Bruyères des Collins.

### 3. ENJEUX PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

A travers l'analyse paysagère, des enjeux ont été identifiés. L'analyse des perceptions a permis de préciser leur sensibilité au regard du site d'étude (visibilité ou non, du site d'étude ou de structures hautes sur son emprise).

- **Enjeux paysagers** : le paysage du plateau bourbonnais, les boisements et les haies (jouent un rôle d'écran important et participent grandement à la qualité du paysage agricole)
- **Enjeux sociaux** : visibilité depuis certains lieux-dits en lisière du site d'étude (visibilité possible depuis la Loge, les Jarrys et les Bruyères des Collins)
- **Enjeux dynamiques** : les routes qui bordent le site d'étude (visibilité possible depuis la route des Jarrys et la D1)
- **Enjeux d'énergies renouvelables** : aucun (pas de structures de production d'énergies renouvelables à proximité donc pas de risque d'effets cumulatifs)
- **Enjeux patrimoniaux et touristiques** : aucun (absence de visibilité et covisibilité depuis les éléments de patrimoine)

Illustration 6: Synthèse des enjeux paysagers et patrimoniaux sensibles

Réalisation : ARTIFEX 2023



Site d'étude



Les routes longeant le site d'étude ont des vues directes sur celui-ci (D1 et route de Jarrys)



Les lieux-dits situés en lisière du site d'étude ont des vues directes sur celui-ci (la Loge, les Jarrys, et les Bruyères des Collins)



Les haies et boisements participent grandement à filtrer les vues vers le site d'étude



Cette mesure d'agroforesterie de conservation de la trame bocagère et de la plantation d'arbres isolés ou de bosquets est une composante essentielle d'intégration paysagère du projet. Les espèces choisies sont déjà présentes localement et participent donc au renfort d'un motif paysager existant, tout en créant des zones de refuges pour la faune sauvage.

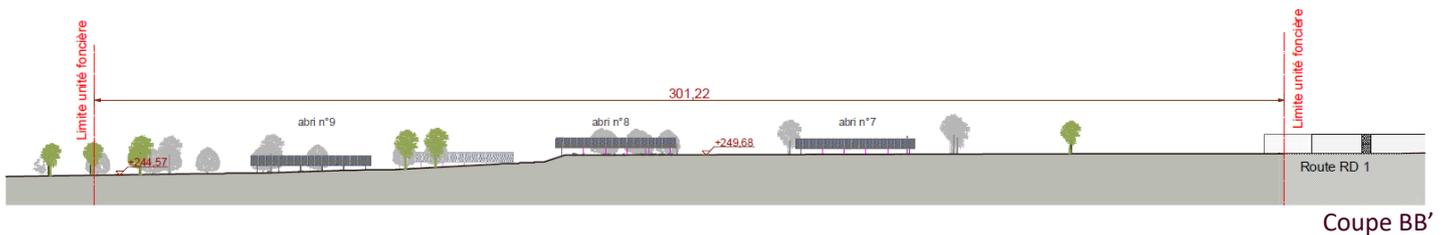
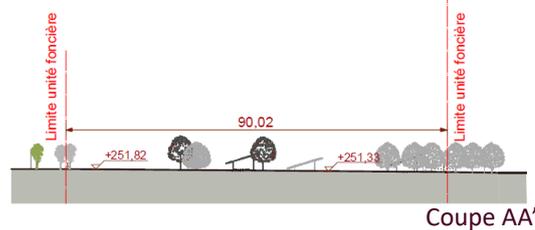
Les arbres isolés sont plantés entre 8 et 12 m les uns des autres, il s'agit du chêne pédonculé, du frêne commun, du chêne sessile et du merisier. Les plantations resserrées, sous forme de petit bosquet, sont composées d'un mix entre les espèces ci-dessous et celles des arbres isolés, l'amandier, l'aubépine monogyne, le prunellier, le cognassier et le cornouiller sanguin.

Les haies, les arbres et les bosquets permettent en partie de limiter la visibilité des abris depuis la route D1 et la route de Jarrys. Toutefois, le projet ne sera pas masqué en intégralité, du fait notamment de la hauteur des structures (4.51 m).

Les abris et les arbres, sur les parcours, permettront aux poulets de mieux jouer de l'espace qui leur est alloué, en leur créant des abris limitant notamment le stress lié à la prédation, ainsi que des protections vis-à-vis du soleil, de la neige et de la pluie.

Illustration 8: Coupe du site de projet

Réalisation : ENOE



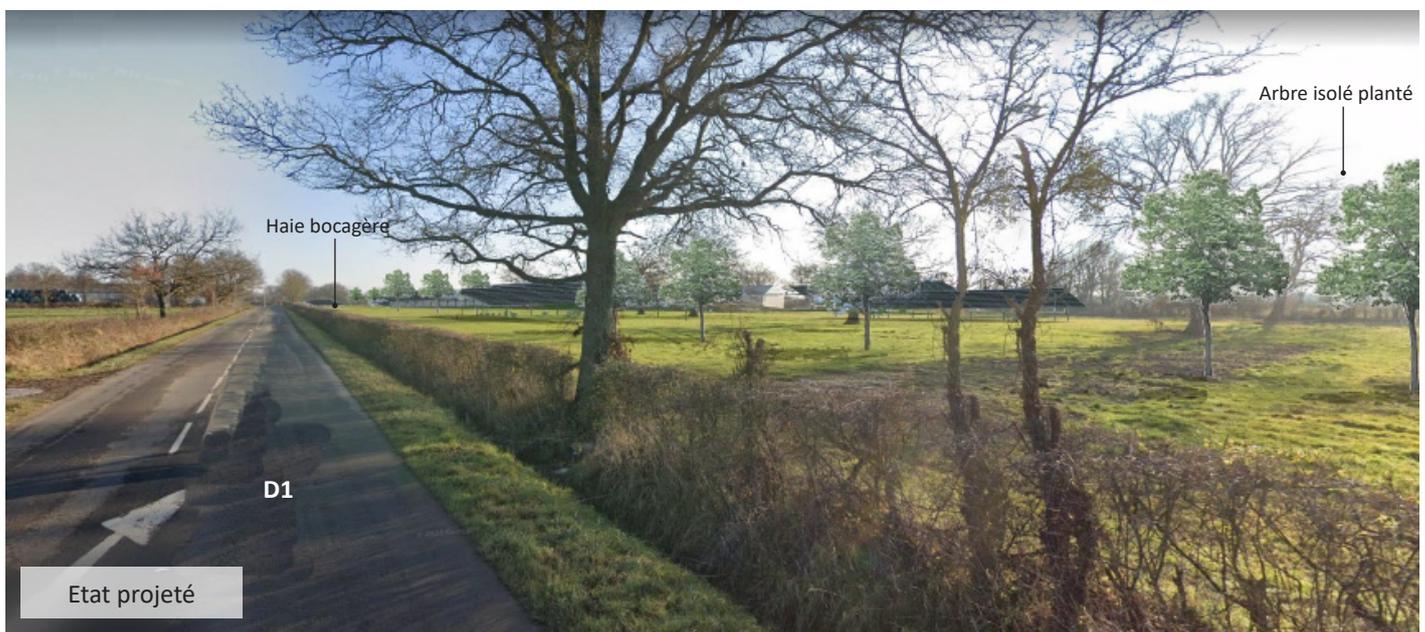
## 2. EFFET DU PROJET SUR LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

Les photomontages et les panoramas ci-dessous permettent d'appréhender l'insertion des abris avicoles dans leur environnement paysager.

Les structures photovoltaïques ponctuent l'espace agricole et peuvent se comparer à l'ajout de nouveaux bâtiments, renforçant l'image industrielle de l'activité agricole.

La plantation d'arbres favorise l'insertion paysagère du projet en adoucissant la forme des abris, en limitant le contraste avec l'espace agricole et en apportant du dynamisme par la juxtaposition d'éléments verticaux et d'éléments horizontaux. De plus, le maintien des haies bocagères en lisière du site de projet, limite les perceptions directes et la prégnance du projet depuis les routes. Cet aménagement compose un nouveau motif paysager mêlant agriculture, agroforesterie et production énergétique, diversifiant les motifs agricoles du bocage bourbonnais (**photomontage 1 et 2**).

### Photomontage 01 - Depuis la départementale D1, au Nord du site de projet



Réalisation : ENOÉ

### Photomontage 02 - Depuis la départementale D1, au Nord du site de projet



Réalisation : ENOÉ



## PARTIE 5 : CONCLUSION

---

Le projet d'abris photovoltaïques sur parcours avicoles s'inscrit au sein d'un paysage largement agricole. Il s'agit essentiellement de prairies de pâture sous bocage, mais l'élevage avicole du GAEC des Bruyères des Collins, déjà présent, permet une diversification visible dans le paysage.

Par sa position sur plateau bocager au léger modelé créé par des vallons, le projet agrivoltaïque est uniquement perceptible depuis ses abords directs, à savoir les routes qui le bordent et les lieux-dits de proximités (la Loge, les Jarrys et les Bryères des Collins). Même si la trame arborée du bocage joue un rôle essentiel pour limiter les perceptions en vers le site de projet, la bonne intégration du projet agrivoltaïque est essentielle à son acceptation.

Le couplage de ce projet agrivoltaïque à un projet agroforestier permet l'intégration paysagère des abris, par la préservation de haies bocagères limitant les vues depuis les routes et lieux de vie et la mise en place d'arbres de haut-jet et de bosquets, qui adoucissent visuellement les structures considérées comme industrielle.

**Ainsi, ce projet aura un impact faible sur le paysage et le patrimoine.**



## PARTIE 6 : AUTEURS DE L'ETUDE

Les personnes suivantes ont contribué à la réalisation de la présente étude :

Personne(s)	Contribution	Organisme
Chloé GIRALDI	Rédaction du rapport	
Gabin CHARBONNEL	Relecture / validation	

### Chloé GIRALDI

#### Paysagiste diplômée d'Etat - Chargée d'études

Chloé Girdali est paysagiste diplômée d'Etat de l'Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois – INSA Val de Loire. A la fin de ses études, elle a intégré le bureau d'études ARTIFEX en 2022. Elle réalise des études paysagères et patrimoniales visant l'intégration de tout projet dans son contexte environnemental. Sa formation de paysagiste lui confère une vision transversale du paysage au travers une approche sensible.

### Gabin CHARBONNEL

#### Géographe – Chargé d'études

Gabin CHARBONNEL est titulaire d'une licence de géographie et d'un master de géographie spécialisé sur les thématiques environnementales et paysagères du territoire montagnard (Master GEMO) à l'université Toulouse 2. Sa formation de géographe lui confère la maîtrise d'une approche géographique ainsi qu'une vision transversale du paysage, de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Au sein du pôle Paysage du bureau d'étude ARTIFEX, Gabin réalise des études paysagères et patrimoniales dans le cadre de projets soumis à évaluation environnementale.



**artifex**

4 rue Jean le Rond d'Alembert  
81000 Albi  
Tél. : 05 63 48 10 33 - [contact@artifex-conseil.fr](mailto:contact@artifex-conseil.fr) - RCS 502 363 948  
[www.artifex-conseil.fr](http://www.artifex-conseil.fr)

